



Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4
Montréal, Québec
Local J-M880
Téléphone: 514.987.3000 #2630
afea@uqam.ca
www.afea.uqam.ca/
www.facebook.com/afea.uqam
@AfeaUQAM

Résolutions de l'Assemblée générale de l'AFEA-UQAM 24 novembre 2016.

1^{ère} résolution : **États financiers 2015-2016**

QUE l'on adopte les états financiers 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité.

2^e résolution : **Fonds de solidarité politique - Comité légal de l'ASSÉ**

QUE le 3000\$ actuellement envisagé à l'enveloppe Solidarité politique des prévisions budgétaires de l'AFÉA soit réservé au Comité légal de l'ASSÉ.

Adoptée à l'unanimité.

3^e résolution : **Prévisions budgétaires 2016-2017**

QUE l'on adopte les prévisions budgétaires 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité.

4^e résolution :

Situation financière des cafés

Considérant que les cafés des arts et design sont non seulement des cafés autogérés par des étudiants-es de l'AFÉA, mais également un service rendu à la communauté uqamienne pour offrir des produits alimentaires à faible coût, un espace de vie et d'échange et un lieu résistant à l'ingérence de l'administration;

Considérant que la situation financière critique du Café des arts et design met un poids économique sur les états financiers de l'AFÉA depuis deux ans;

Considérant que les profits générés par les cafés ne suffisent pas à rembourser les salaires des employés-es, créant ainsi un déficit à chaque année;

QUE la décision d'augmenter la cotisation étudiante pour financer en partie les salaires des employés-es soit discutée avec les membres de l'AFÉA lors d'une assemblée référendaire à la session d'hiver 2017, et ce, conditionnellement au dépôt par l'équipe des cafés de la situation financière détaillée pour chacun des cafés, ainsi qu'un plan d'affaire complet pour la suite des choses;

QUE l'exécutif de l'AFÉA appelle à la tenue d'une telle assemblée à la session prochaine;

QUE les employés-es des cafés se chargent d'augmenter les prix des produits pour éviter que les prochaines sessions soient déficitaires;

QUE les employés-es des cafés engagent un-e comptable pour les aider dans cette tâche à l'aide d'une subvention de l'AFÉA;

QUE l'AFÉA prépare un document permettant d'avoir un historique du financement des cafés à même les fonds de l'AFÉA ainsi que les diverses actions qui ont été faites pour sauver les cafés à travers le temps.

Adoptée à la majorité.

5^e résolution :

Situation financière des cafés #2

Considérant qu'il est primordial que l'AFÉA garde un montant significatif dans son encaisse afin d'assurer les besoins financiers en cas de grève, de mobilisation, de judiciarisation des luttes étudiantes et autres besoins/situations non-prévisibles;

Considérant que l'encaisse de l'AFÉA a diminué de moitié l'année dernière;

Qu'advenant l'enregistrement d'un déficit des Cafés des arts et design de 20 000\$ et plus au cours d'une même année scolaire, que les cafés annoncent leur fermeture temporaire avec un préavis de deux semaines;

Qu'advenant la fermeture des Cafés des arts et design, un comité pour la préservation des espaces étudiants autonomes à l'UQAM et de redressement des cafés soit aussitôt mis en place afin d'amener des propositions de réouverture dans une assemblée générale subséquente;

QUE le comité mis en place se doive d'être composé en partie de membres de l'équipe des cafés présentement en fonction.

Adoptée à l'unanimité.